Cbe
FRC
633

ARRÊTÉ
DU PARLEMENT
DE PARIS,

Toutes les Chambres assemblées, les Pairs y séant.

Du 25 Septembre 1788.

LA COUR a arrêté que M. le Premier Président sera chargé de se retirer pardevant le Roi, à l'effet de lui représenter que son Parlement, animé de zele pour son service & d'amour pour la justice, ne peut se dispenser de le supplier de permettre à son Parlement de continuer, pendant le temps des Vacations présentes, le service ordinaire, à l'effet de venir au secours des Sujets du Roi, & de faire cesser des maux qu'ils ont

éprouvés par l'interruption forcée de l'administration de la justice.

Arrêté dudit jour.

La Cour a arrêté que le Roi sera très-humblement supplié de rendre la liberté aux Magistrats & Officiers inférieurs & aux Citoyens de tous les Ordres de la société qui peuvent se trouver encore dans les Prisons d'Etat ou éloignés de leur domicile, à l'occasion des derniers troubles dont le Roi veut éteindre le souvenir.

De rendre justice à tous ceux de ses Sujets sur la fidélité desquels on a voulu élever des nuages, & qui se trouvent, par l'effet des intrigues ministérielles, privés de leur état & dignité; comme aussi de rétablir les nobles & généreux Militaires, que la pureté & la délicatesse de leurs sentimens ont forcés de se démettre de leurs emplois.

DISCOURS

Prononcé au Parlement, toutes les Chambres assemblées, les Pairs y séant, le 24 Septembre 1788; par M. Mathurin-Jean-Baptiste le Bruin, de la Guadeloupe, *Ecuyer, Avocat au Parlement, Lieutenant-Général au Bailliage du Palais à Paris.*

Messieurs,

En rempliſſant la fonction la plus flatteuſe pour moi, en venant vous offrir le tribut de reſpects & d'hommages que vous doit le Bailliage du Palais, mes yeux étonnés ont peine à ne pas prendre pour l'effet d'une brillante illuſion tout ce qui les frappe en ce jour. Eh quoi! la vérité a donc déchiré le voile ténébreux dont elle

étoit couverte depuis si long-temps ? Il a donc été permis au Monarque qui nous aime, de descendre dans son cœur, d'en suivre les impulsions paternelles, d'obéir au sentiment d'amour qui le porte à ne pouvoir souhaiter que le bonheur d'un Peuple dont l'attachement inviolable, pour le Sang de ses Maîtres, semble être le trait le plus distinctif de son caractère, d'un Peuple, qui, généreux & fier, obéit par estime & par honneur !

Si l'histoire trop véridique consigne à jamais dans ses fastes cette leçon affligeante pour le Trône, qu'avec des intentions pures, qu'avec le desir sincère de travailler pour la gloire, pour la splendeur de son Empire, un bon Roi peut, quelquefois, devenir la victime de l'erreur, elle n'oublie pas cette leçon consolante pour des Sujets, que toute erreur, dans celui qui tient dans sa main le Sceptre de la Royauté, ne peut être qu'un faux calcul sur les moyens employés pour opérer la félicité des Peuples : qu'un Roi, Citoyen de ses Etats, ne peut

trouver ſa propre proſpérité que dans la proſpérité publique ; qu'il eſt le premier anneau de cette chaîne graduelle, indiviſible, qui unit entr'eux tous les différens Membres du Corps politique.

Dépoſitaires des Loix, organes de la vérité, vous avez conſervé dans toute ſa pureté le dépôt qui vous étoit confié. Fermes & courageux dans le poſte que vous aſſigna le devoir, la récompenſe de vos vertus étoit dans vos cœurs. Vous avez gémi profondément de voir le Royaume ſur le bord de l'abyme. Votre ſageſſe a voulu en arrêter la chute précipitée. Tout-à-coup la Magiſtrature a été frappée. Tous les fondemens de la conſtitution nationale ont été renverſés : un ſeul jour anéantiſſoit les travaux de pluſieurs ſiècles, l'ouvrage de nos Légiſlateurs les plus éclairés, de nos Rois les plus vertueux. De nouvelles Loix rédigées à la hâte, promulguées ſans examen, n'offroient que le tableau d'une révolution dans les opinions, dans l'exiſtence des Citoyens. La juſtice

voyoit avec regret ſes Tribunaux inférieurs échapper à la vigilance active, néceſſaire, des Cours Souveraines; elle voyoit le glaive de la Loi dans des mains incertaines; elle voyoit enfin le premier Juge, fier de l'impunité, dédaigner ces formes uſitées, preſcrites rigoureuſement, ſauvegarde du malheureux contre l'impéritie ou la précipitation.

Si le droit d'appel ſemble ne pouvoir être refuſé à un citoyen, c'eſt ſur-tout en matiere criminelle qu'il devroit lui être permis d'épuiſer tous les degrés de juriſdiction. Ce n'eſt plus d'un modique intérêt qu'il s'agit, c'eſt un combat de ſang qui ſe prépare : il faut frapper un homme, & cet homme eſt un citoyen. Légiſlateurs, le ſang de tout Sujet eſt cher à l'Etat ; ce n'eſt qu'en gémiſſant que la Loi doit trouver un coupable. Loin donc de lui ôter le droit, la faculté de ſe défendre, ah ! multipliez-en les moyens, volez à ſon ſecours, protégez ſa foibleſſe ; ne le livrez pas tout entier, ſans défenſe, à l'erreur d'un premier Jugement !

Que ſes gémiſſemens douloureux ne viennent plus frapper inutilement votre oreille ; que le déſeſpoir ceſſe d'habiter l'horreur d'un cachot ! L'infortuné qui n'eſt plus citoyen, pere, époux, qui exiſte encore ſans appartenir à la ſociété, l'œil ſtupide de frayeur, voit la mort devant lui ; ſon ſupplice ſe prolonge un jour, une ſemaine, un mois entier ; mille morts pour une, & la Loi le veut ainſi ! Mais la raiſon, l'humanité diſent à la fois que le ſupplice ne doit jamais être affreux que pour effrayer le coupable ſpectateur ; que la connoiſſance anticipée de ſes longues tortures eſt pour un malheureux auſſi barbare qu'inutile. De tous côtés, le cri de la douleur s'eſt élevé ; Louis aime à s'environner de l'eſtime de ſon Peuple. Il a diſtingué la voix de ces Magiſtrats, qui, nés pour s'oublier eux-mêmes, veillent pour lui, pour ſes Sujets : juſte appréciateur de vos vertus patriotiques, il vous rappelle à vos auguſtes fonctions.

Après des jours de tribulation, après des jours de larmes, le calme

renaît & ramène l'ordre & la tranquillité. La Balance des Loix reparoît dans vos mains. Tous les Tribunaux vont s'ouvrir ; & le Soldat étonné d'avoir porté des armes meurtrieres dans le ſanctuaire de la Juſtice, s'éloigne avec joie de ce Palais long-temps déſert, qu'effraya ſa préſence. Sa voix confondue avec celle du Peuple nombreux qui vous environne & vous chérit, vous nomme les Peres de la Patrie, les amis, les vrais ſoutiens du Trône.